

**CARINE B.**

**Avocat  
(Pau)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Conseil juridique auprès des particuliers (en droit de la famille, contentieux civil général, droit pénal) et rédaction d'actes (assignations, conclusions etc...)

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

Après la licence, j'ai passé une maîtrise en droit public puis un DEA droit public sur Pau. Par la suite, j'ai fait une année de préparation au CRFPA, puis école d'avocat sur Toulouse.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La licence permet d'acquérir des bases solides avant toute spécialisation. Il s'agit avant tout d'une étape, il est essentiel de se spécialiser par la suite.